

fardeau de cette mesure fiscale. Cet impôt frappera le plus durement les salariés ainsi que les personnes à faibles revenus qui travaillent à leur propre compte.

J'aimerais simplement mentionner la situation des gens qui touchent des traitements et des salaires. Ce sont eux que le régime fiscal actuel pénalise. Ce sont eux surtout qui devront porter le poids de ce nouvel impôt, créé par le gouvernement pour augmenter ses recettes.

Nous devons nous demander si cet impôt se fonde sur le principe de la capacité de paiement. Je défie le ministre de me montrer qu'il s'agit d'un impôt progressif fondé sur cette capacité. Il semble assez ironique que nous discussions de cette mesure à l'heure actuelle, deux jours après la présentation par le ministre du nouveau budget de 1969. Le ministre avait annoncé publiquement cet impôt de progrès social le 22 octobre dernier. Il l'avait dévoilé à la Chambre. Toutefois, ce n'est que maintenant, sept mois plus tard, que le gouvernement présente cette mesure législative. Le gouvernement ne pouvait pas la soumettre à la Chambre avant la présentation du nouveau budget.

Il me semble que si tout va bien comme le ministre des Finances l'a laissé entendre dans son exposé budgétaire l'autre soir, il devrait songer à retirer cette mesure fiscale et en présenter d'autres plus progressistes afin de percevoir le revenu qu'il juge nécessaire. Nous ne réussirons pas à établir une société juste en accumulant injustice sur injustice. C'est ce qui se produit actuellement.

Ce nouvel impôt semble fausser davantage notre régime fiscal qui a grandement besoin d'être modifié. Ce fait a été reconnu et examiné à fond par la Commission Carter. Nous connaissons tous les nombreuses injustices du régime actuel.

Le ministre a dit à quelques reprises qu'il allait présenter un Livre blanc. D'après les dernières nouvelles, le document serait déposé au cours du congé parlementaire. Il me semble qu'il y a à peine quelques semaines le ministre en a annoncé la présentation pour juin. Un peu plus tard, on nous a dit que le Livre blanc paraîtrait en juillet. Le ministre dit maintenant que ce sera au cours du congé parlementaire, ce qui veut dire en juillet, en août ou en septembre. Monsieur le président, je prédis que la présentation du Livre blanc sera de nouveau retardée. Cela ne fait aucun doute, si les choses continuent ainsi.

Comme nous étudions cette proposition, nous devons nous rappeler qu'il existe déjà un impôt qui se rapporte à la structure fondamentale de la proposition à l'étude, celui de la sécurité de la vieillesse. Certains chiffres varient, mais les principes de cette structure fiscale s'identifient à la mesure que nous étudions présentement. Nous devons nous arrêter sur certaines injustices que présente notre régime fiscal et sur le fait qu'aucune disposition n'est prévue pour l'imposition des gains de capital. Il existe toutes sortes d'issues pour ceux qui touchent actuellement des revenus élevés. Bon nombre échappent totalement à l'imposition.

A mon avis, il faudrait changer complètement notre régime d'imposition, et, à mon avis, ce ne sera certes pas le gouvernement actuel qui le fera. Il faut modifier le régime en général, sur le double plan fiscal et économique, et le rendre plus équitable.

Que le ministre me permette d'appeler son attention sur la situation où se trouvent bien des gens de ma propre circonscription de Regina-Est. Nombreux sont les habitants de Regina qui doivent se contenter d'un modeste salaire et beaucoup d'entre eux ont de la peine à joindre les deux bouts dans le contexte économique actuel. Cette mesure, ajoutée à celles qu'a proposées le ministre dans son discours de l'autre soir, ne fera rien pour résoudre les problèmes de ces gens. De même, cette proposition et celles qu'a faites le ministre dans son exposé budgétaire de mardi soir ne feront rien pour atténuer les graves problèmes qui se posent aux agriculteurs de ma circonscription. Elle ne fera rien pour aider les habitants des villages, des villes et des campagnes de ma circonscription.

Il est certes vrai que nous avons le problème de l'inflation. A mon avis, le gouvernement a montré qu'il ne cherchait ni à le régler convenablement ni à remédier à l'inflation actuelle. Nous n'allons pas renverser certains courants qui sont des facteurs d'inégalité dans notre économie au moyen du replâtrage qu'effectue actuellement le gouvernement. Pour résoudre ce problème, il nous faut changer radicalement notre conception de la politique économique et sociale. Je demande instamment au ministre de prendre ces mesures avant qu'il soit trop tard pour sauver l'économie canadienne du désastre.

M. le vice-président: L'article 27 est-il adopté?

Des voix: Adopté.